

## **Compte-rendu du Conseil Municipal de Vindecy** **Séance du 9 avril 2021**

### **DEMISSIONS**

- Le Maire informe le Conseil des démissions de M. Arnaud BELIOT et Mme Françoise BERNARD. Le nombre de conseillers municipaux en activité est donc à présent de 9.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DES DEUX DERNIERES REUNIONS**

- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion du 26 février 2021 ainsi que celle du 26 mars 2021.

### **DELEGATIONS ET COMMISSIONS**

- Le Maire invite le Conseil à nommer de nouveaux délégués au sein des intercommunalités, associations et membres des commissions, en remplacement des deux conseillers municipaux démissionnaires.

Sont ainsi nommés :

*Office du tourisme* : M. Paul MARTIN (titulaire), M. Eric PERRIER (suppléant)

*Représentant à l'association DOMINO* : M. Gérard PERRIER

*Commission Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i.)* : M. Alexandre PEYRIN

### **VOIRIE**

- *Places de l'église* : Le projet d'aménagement des places de l'église présenté à l'Architecte des bâtiments de France ayant été refusé, le Maire fait part au conseil de l'intérêt qu'il y aurait à prendre un bureau d'étude pour présenter un nouveau projet et suivre les travaux. Le Conseil émet un avis favorable.

Le Maire ajoute qu'il a rencontré dernièrement le cabinet d'étude Atelier du Ginkgo et présente au Conseil les tâches qu'il peut effectuer. Le Conseil valide dans un premier temps la phase esquisse, études d'avant-projet et projet, et assistance pour la passation des contrats de travaux.

- *Adressage* : La subvention au titre des amendes de police a été déposée. Les communes d'Anzy le Duc et Montceaux l'Etoile se lançant aussi dans l'adressage, contact sera pris avec elles pour voir s'il y a des possibilités de mutualisation.

Les membres de la commission communale pour l'adressage décident de se réunir mercredi 28 avril 2021 à 19 heures pour choisir le style des panneaux.

### **BÂTIMENT**

- *Logement de la cure* :
  - Les évacuations de la salle de bains ne s'effectuant plus, des travaux en urgence ont dû être réalisés (remplacement de certaines canalisations et de la baignoire vétuste avec sa remise à niveau).
  - Le volet de la salle d'eau étant en très mauvais état, un devis sera demandé pour son remplacement.
- *Annulation de loyers pour le commerce multiservices* : La réglementation ne permettant pas la réouverture du café-restaurant, le Conseil décide de ne pas appeler les loyers de mai et juin 2021 afin de ne pas mettre l'activité en péril.

### **MATERIEL**

- Un point sera fait sur tout le matériel technique entreposé à l'atelier municipal, afin de voir ce qui doit être renouvelé et sur quoi il est judicieux d'investir.

## **FINANCES**

- Subventions communales : En complément de la liste des subventions communales 2021 dressée le 26 février 2021, le conseil décide l'attribution de 20 € à l'ARPA de Mably, un adolescent de Vindecy y faisant ses études, et 60 € à l'AFM Téléthon.
- Budget Primitif principal 2021 : Le budget primitif Principal 2021 est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à 651 478,46 € pour la section de fonctionnement et à 206 943,00 € pour la section d'investissement.
- Vote des 4 taxes : le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021 qui se présentent comme suit :
  - Taxe foncière (bâti) : 35,98 %
  - Taxe foncière (non bâti) : 24,29 %
  - Contribution financière des entreprises : 19,01 %

## **PERSONNEL**

- Secrétariat : Le temps de travail attribué à la secrétaire de mairie étant insuffisant, le Conseil décide de l'augmenter de 1,5 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021.
- Heures complémentaires : Considérant qu'il est parfois nécessaire pour le bon fonctionnement des services de faire effectuer des heures complémentaires aux employés, le Conseil autorise le Maire à rémunérer les heures complémentaires effectuées par les employés.
- Emploi d'été : Le Maire informe le conseil que le Département propose aux communes de financer une partie des investissements communaux en contrepartie du recrutement d'un à trois jeunes et/ou étudiants de 18 à 30 ans domiciliés en Saône-et-Loire pour un emploi en juillet et août 2021. Le détail du dispositif n'étant disponible qu'à compter du 15 avril 2021, ce sujet sera donc mis à l'ordre du jour à la prochaine réunion.

## **INTERCOMMUNALITE**

- Syndicat Intercommunal d'Amélioration de l'Habitat (SLAH) : Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée. Elle vise à lutter contre la précarité énergétique, l'accessibilité et l'habitat indigne. Elle s'adresse aux ménages modestes et aux personnes en perte d'autonomie. Le bureau d'étude a rendu compte de l'enquête qui a été réalisée auprès de la population l'été dernier.
- SPANC du Brionnais : Le contrôle quinquennal s d'assainissement autonome a débuté sur la commune. La mairie devrait être destinataire du rapport en fin d'année.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Elections Départementales et Régionales : Le Conseil établit le tour de garde pour les élections départementales et régionales qui devraient avoir lieu les 13 et 20 juin prochain.
- Ecole numérique : La directrice de l'école de Vindecy remercie les membres du conseil pour le remplacement du matériel de l'école numérique.